

Le Thoronet

Chez vous

Infos municipales

Citoyenneté

Vu au Thoronet

...



Au sommaire...

Edito du Maire 3

Infos municipales 4

Etat civil

Le Thoronet pratique

Infos Municipales 5/9

Association Ici et maintenant

Portage de repas 5

DOSSIER SPECIAL P.L.U - 1^{ère} partie 6 / 7

Diffamation, calomnie... 8

P.A.P.I, GE.M.A.P.I, ne soyez pas sous l'eau 9

Vu au Thoronet 10/11

Évènements sportifs, associations, cérémonies, la vie du village, en images, ces trois derniers mois.

Citoyenneté 12

Être bénévole au C.L.A.S

Téléthon 2017 : les résultats

Protection des chats errants

Actus commerciales 13

Le comptoir de la galinette

Sortie littéraire

Laurent Caillaud Peinture / Décoration

Infos Municipales 14

Borne de recharge voitures électriques

Ecole de musique

Travaux

À vos agendas ! 15/16



Le Thoronet Chez Vous - Bulletin municipal

Directeur de la publication & responsable de la rédaction : M. Gabriel UVERNET

Réalisation : Elisabeth Dietrich-Weiss / Idée Publique - Stéphanie Benyayer

Impression : AGMM. RC 91B161.

Tiré à 1500 exemplaires - Dépôt légal à parution.



L'épisode de neige aux Fadons, vu du ciel par KIWI DRONE - Prises de vue aériennes.
06.47.28.02.40

Chères Thoronéennes, chers Thoronéens,

Vous trouverez dans ce numéro bien des sujets qui me tiennent à cœur... parce qu'ils vous concernent. Vous êtes en effet très nombreux, par exemple, à vous intéresser au Plan Local d'Urbanisme, dont l'établissement a débuté il y a un moment déjà. Dans ce numéro et le prochain, vous trouverez les informations nécessaires à la compréhension de l'imbricatio administrative que cela représente.



Le Thoronet, vu de la tour de guet

Vous trouverez également des informations sur le Programme d'Action de Prévention des Inondations (P.A.P.I.), en lien avec la GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).

Les inondations dont sont victimes de nombreux Thoronéens sont un risque à étudier le plus précisément possible, en partenariat avec les acteurs publics, afin de mettre en place un plan d'actions efficace et un Plan Local d'Urbanisme à la fois adapté à notre localité et respectueux de la réglementation. Quant au risque sécheresse, je profite de ce bulletin pour rappeler que le dossier de demande de déclaration du Thoronet en catastrophe naturelle, suite à la sécheresse de 2017, est toujours à l'étude en Préfecture. J'espère pouvoir vous en dire plus dans peu de temps.

Pour rester un peu sérieux, vous aurez j'espère plaisir à lire cet article au sujet de la liberté d'expression et de ses limites sur l'espace public... Civisme et mécontentement ne semblent pas aller de paire chez tout le monde et il était temps de rappeler quelques bases. Cet article est également l'occasion de rappeler à tous que le dialogue est plus constructif que les attaques gratuites, injustifiées et non vérifiées.

Ce numéro de Printemps est le bon moment pour souhaiter chaleureusement la bienvenue au nouveau Comité des Fêtes qui, je n'en doute pas, trouvera auprès des Thoronéens, tout le soutien nécessaire à la mise en place d'événements pour animer le village lors de la saison d'été mais aussi tout au long de l'année. L'association des Professionnels du Thoronet, quant à elle, nous prépare une journée tout à fait exceptionnelle qui saura faire bouger le village et ses alentours, samedi 9 juin, pour cette « Spéciale Gaulois » ! La vie associative, très dynamique sur notre territoire, vous prépare en effet un beau début de saison, alors... à vos agendas !

Après l'incroyable épisode neigeux connu récemment, pour preuve en couverture de votre bulletin, le printemps s'annonce gai, fleuri et doux. J'espère qu'il saura apporter à chacun d'entre vous de la joie, faire fleurir quelques projets et pourquoi pas, adoucir un peu les mœurs...

Bonne lecture à tous,

Gabriel Uvernet
Maire du Thoronet

Communication :

Avis aux associations et commerçants

La prochaine parution du Thoronet Chez Vous est prévue : fin juin 2018.

Toutes les associations et tous les commerçants du Thoronet sont invités à transmettre leurs informations (événements passés et à venir, créations d'associations, assemblées générales...) dans les temps pour espérer une parution.

Date limite de dépôt des informations :

Avant chaque parution, jusqu'au 25 du mois précédant la parution.

Pour chaque information à paraître, transmettez des **photos en pièce jointe du mail** ainsi que des **adresses, numéros de téléphone et adresses mail**.

Adresse Mail : lethoronet@hotmail.fr

L'équipe de communication remercie par avance les associations et les commerçants de leur coopération !

Infos municipales

Etat civil

Ils sont nés

Pugin Massei Céleste, le 19/01.

Gribi Donici Alyssia, le 26/01.

Hernandez Inès, le 04/03.

Ils se sont mariés

Putod Sébastien et Cramillet Catherine, le 27/01.

Ils se sont pacés

Hamann Guy et Lombard Frédérique, le 16/02.

Jean-Elie Fabrice et Viort Déborah, le 12/03.

Ils nous ont quittés

Ramdane Fatim, le 02/12/2017.

Réali Jean, le 13/12/2017.

Agnel Michelle, le 30/12/2017.

Deschamps Dominique, le 18/01.

Philippe Chauvet, le 19/02.

Patry-Bonnafous Carole, le 28/02.



Le Thoronet pratique

Mairie :

contact@lethoronet.fr

Accueil - C.C.A.S - Elections - Cimetières -

Etat civil - Cartes d'identité : 04 94 73 87 11

Fax : 04 94 60 10 57

Urbanisme - Cadastre : (uniquement le matin)

urbanisme@lethoronet.fr 04 94 73 80 75

Ressources Humaines :

rh@lethoronet.fr 04 94 73 80 74

Comptabilité, Cantine :

comptabilite@lethoronet.fr 04 94 73 81 47

Service de l'eau, Assainissement :

servicedeseaux@lethoronet.fr 04 94 73 81 49

Services Techniques :

servicestechiques@lethoronet.fr 06 12 62 01 40

Urgence eau : Alain Martin :

06 82 74 05 95

Office du Tourisme :

tourisme@lethoronet.fr 04 94 60 10 94

Maison des Jeunes :

04 94 76 35 70

Police Municipale :

policemunicipale@lethoronet.fr 06 16 35 49 71

Pharmacie des Vignes :

04 94 68 02 26

Structure vétérinaire « Le Patio » :

04 94 47 48 28

Cabinets médicaux :

Docteurs Pascal et Muriel Bourgeois et

Docteur Romain Pegaz Fionnet 04 67 12 66 84

Docteur Christophe Duvoy 09 73 01 90 10

Psychologue : Claudine Briatore

06 12 82 91 15

Kinésithérapeutes :

Frédéric Warszawski 04 94 60 11 13

Vincent Demassue (osthéo-pathe D.O) 04 94 76 31 13

Alexandre Picavet (osthéo-pathe D.O) 06 23 06 04 00

Infirmiers libéraux :

Catherine Pique 04 94 73 83 41 - 06 16 75 31 60

Romain Masson 06 25 92 30 09

Valérie Barbaras 06 19 13 37 51

Stéphanie Goncalves 06 84 16 52 93

Sophie Picard 06 77 11 53 40

Taxis et Transports Médicaux :

Taxi Rafy 06 50 04 72 98

Taxi Franck 06 17 48 82 34

Maison Médicale du Luc :

Week-End et jours fériés

Garde : Samedi de 12h à 24h - 15

Dimanche & jours fériés de 8h à 24h

Culte :

Messe le samedi à 18h : Eglise Ste Marie du Thoronet

Père Noël Nana (Curé) 06 44 96 34 88

Presbytère de Lorgues : 04 94 73 70 53

Abbaye du Thoronet

Messe le dimanche à 12h, chorales : 04 94 60 43 90

Le bien-être, *c'est Ici et Maintenant !*

L'association Ici et Maintenant, emmenée par Arielle Carnus, énergéticienne Reiki et sophrologue, propose des séances de sophrologie de groupe et de méditation guidée deux fois par semaine.

La sophrologie et la méditation sont deux approches du développement personnel. La dynamique de groupe, les échanges, le vécu des autres participants, font qu'une pratique en groupe est souvent plus efficace que des séances individuelles.



Tous les jeudis matins : de 9h00 à 10h30 à la Maison des Associations
Tous les jeudis soirs : de 19h00 à 20h30 à la Salle des Fêtes

Venez vous faire une idée, la séance découverte est offerte !

Renseignements et inscriptions : 06.71.02.18.89

Le portage de repas : *Un service à la carte*

Vous étiez plutôt nombreux à faire part de ce besoin auprès du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) de la commune.

Pouvoir rester chez soi sans pour autant subir les inconvénients de cette autonomie tant désirée, cela s'organise !

Après maintes recherches et afin de satisfaire les demandes et besoins des anciens, le C.C.A.S a trouvé un prestataire proposant le portage de repas et allant plus loin dans la démarche de service.

En effet, AGE D'OR SERVICES évalue vos besoins et étudie même les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre en fonction de votre situation.

Le livreur, lors de sa venue, s'assure que vous avez bien dégusté les repas précédents et recharge le réfrigérateur. Ce moment privilégié est toujours l'occasion d'échanger quelques mots et tous les anciens qui ont adhéré au service apprécient ces instants !

Différentes formules s'offrent à vous afin de bénéficier d'un véritable service la carte !



**N'hésitez plus et contactez l'agence Cœur du Var et Dracénie au 04.94.22.37.52
ou sur toulon@agedorservices.com**

DOSSIER SPÉCIAL :

le Plan Local d'Urbanisme - 1^{ère} partie

Vous êtes nombreux à vous intéresser à l'élaboration du P.L.U. Voici donc quelques explications pour vous aider à y voir plus clair dans cette jungle administrative ! D'autres informations vous seront communiquées dans le prochain numéro de votre bulletin municipal.

En collaboration avec les services de l'Etat, la commune du Thoronet élabore son P.L.U. avec un cabinet d'urbanisme et l'appui technique de la Communauté de Communes Cœur du Var qui a réalisé à l'échelle intercommunale le Schéma de Cohérence Territoriale (S.Co.T.)

Bon à savoir : Le P.L.U. proposé par la commune devra être compatible avec les objectifs et orientations du SCoT. Retrouvez ce dernier sur le site de la communauté de communes Cœur du Var : www.coeurduvar.com, dans l'onglet « Grands Dossiers ».

Le calendrier fixé en accord avec les différents partenaires permet d'envisager d'arrêter le projet de P.L.U. en janvier 2019.

Jusqu'à l'approbation du P.L.U., la commune demeurera en Règlement National d'Urbanisme et les services de l'Etat seront seuls juges pour accorder les permis de construire déposés en Mairie. C'est le maire ou son adjoint qui signe les autorisations, avec avis conforme de l'Etat.

D'ici janvier 2019, plusieurs phases sont prévues :

- **Validation** de l'état des lieux de la commune, appelé « diagnostic », (*Voir plus loin les grandes lignes du diagnostic*)
- **Débat** autour du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D) qui définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues pour l'ensemble de la commune. Il s'agit du projet municipal d'aménagement du territoire à court et moyen terme. Le P.A.D.D devra par la suite être approuvé.
- **Réunions publiques**, avant l'arrêt du P.L.U vous permettrez de prendre connaissance du projet et de nous faire part de vos demandes et remarques. Ces réunions seront annoncées sur les panneaux d'affichage municipaux et dans votre bulletin municipal Le Thoronet Chez Vous.

À l'issue de cette période d'élaboration du projet, **une enquête publique sera réalisée au printemps 2019. La commune est également tenue de consulter les personnes publiques associées et de prendre en compte leur avis.** L'approbation du projet n'intervient que 6 à 8 mois après que toutes les procédures administratives aient été réalisées.

Sans attendre l'étape officielle de la concertation avec l'enquête publique, vous êtes déjà nombreux à exprimer vos demandes par courrier. Ces dernières sont toutes conservées et feront chacune l'objet d'une étude.

Bon à savoir : Un registre est également à votre disposition au service urbanisme si vous souhaitez faire part de projets ou d'éléments que vous jugez nécessaires de porter à la connaissance des élus.

Quelques éléments du diagnostic du territoire du Thoronet, qui fonderont l'approche du futur P.A.D.D du territoire communal :

LA DEMOGRAPHIE

- Le Thoronet est une commune très attractive.
- Elle connaît une croissance démographique importante et continue depuis les années 1975. Ce dynamisme démographique se traduit par l'installation d'actifs avec enfants sur la commune. Les ménages accueillis sont principalement issus des catégories socioprofessionnelles tertiaires (cadres et professions intellectuelles supérieures), ainsi que de la catégorie des artisans-commerçants.
- Parallèlement presque un tiers des habitants avait 60 ans ou plus en 2012.
- La vie associative est riche et dynamique sur le village.

DOSSIER SPÉCIAL :

le Plan Local d'Urbanisme - 1^{ère} partie

L'HABITAT

- L'évolution du parc de logements du Thoronet connaît une augmentation continue des résidences principales, avec une part de résidences secondaires qui reste importante (25%).
- Un monopole de l'habitat individuel sur la commune et une certaine inadéquation entre la part importante de petits ménages et la taille des logements. (une majorité de grands logements de 4 pièces et plus).

L'urbanisation de la commune du Thoronet s'organise en de multiples sites aux visages différents :

- Un noyau villageois ancien.
- 15 hameaux historiques, bénéficiant d'une grande qualité architecturale et paysagère.
- Des bâtisses isolées de caractère.
- Un fort développement de l'urbanisation pavillonnaire diffuse en périphérie du village et des hameaux.

Ce type d'urbanisation particulièrement consommateur d'espace pose également des problèmes de desserte, tant par les voiries que par les réseaux, et d'intégration paysagère.

La commune dispose par ailleurs d'un patrimoine bâti riche, qui constitue un atout touristique majeur (Abbaye du Thoronet notamment).

L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE

- Importante augmentation du nombre d'actifs
- Taux de chômage en baisse
- Forte prédominance du secteur tertiaire
- Forte diminution de la part du secteur agricole
- Activité touristique importante

Les actifs qui ne travaillent pas sur place vont principalement sur le Luc et Le Cannet, ainsi que sur Draguignan, Trans-en-Provence et Lorgues. On note également un allongement des déplacements domicile-travail.

LES EQUIPEMENTS

Le niveau d'équipement commercial suit à retardement la croissance démographique malgré l'implantation au sud du village de quelques activités nouvelles :

- > Les habitants fréquentent l'unité urbaine Le Luc / Le Cannet pour leurs achats.
- > Les hameaux éloignés du village sont plus tournés vers Carcès, Vidauban, Lorgues.

Il existe une demande d'installation d'ateliers d'artisanat mais celle-ci se heurte à l'absence de locaux à louer dans le village.

Proportionnellement à la taille de la commune, le niveau d'équipements publics est relativement satisfaisant. On note toutefois un décalage entre les équipements existants et les besoins générés par la croissance démographique.

Malgré son étendue, le territoire bénéficie d'une bonne desserte routière.

L'ENVIRONNEMENT

La commune bénéficie d'un environnement calme avec des paysages diversifiés d'une grande qualité et un site classé sur le Vallon de l'Abbaye.

Elle est également concernée par plusieurs périmètres de protection et d'inventaires naturalistes qui témoignent de la richesse de la biodiversité communale. (3 ZNIEFF et 1 SIC Natura 2000)

Deux risques principaux affectent le territoire communal : le risque feux de forêt et le risque inondation.

Vous l'aurez compris, l'établissement d'un P.L.U n'est pas chose aisée et demande beaucoup de temps et de concessions de la part de tous les acteurs. Dans le numéro d'été, nous aborderons d'autres thèmes concernant ce dossier afin de permettre à chacun d'appréhender la question de manière objective et bien informée. La suite au prochain numéro !

Diffamation, calomnie...

les limites de la liberté d'expression

Les Thoronéens sont connectés, et c'est une excellente chose, il faut vivre avec son temps !

L'usage des réseaux sociaux est devenu monnaie courante, c'est même un support de communication incontournable aujourd'hui.

Des communautés se créent autour de thèmes qui leurs sont chers. Cela crée et entretient le lien social.

Les réseaux sociaux sont une plateforme de libre expression et l'on sait bien, surtout lorsque l'on est français, à quel point la liberté d'expression est un concept qui nous tient à cœur.

Oui mais voilà, notre bien aimée liberté d'expression connaît des limites par ailleurs fixées par la loi. Etant donné que nul n'est censé ignorer cette dernière, il est bon parfois, de la rappeler.



La diffamation...

«Un acte de diffamation consiste à rabaisser une personne par des propos choquants. Si vos propos portent atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne visée, celle-ci peut porter plainte pour diffamation.»

Que tout le monde se rassure, la diffamation peut être réfutée si les propos rapportés sont véridiques...

La diffamation publique contre un représentant de l'autorité publique, un élu local, un parlementaire, un policier, un gendarme, un douanier, un inspecteur du travail ou un magistrat en raison de ses fonctions est une circonstance aggravante punie d'une amende pouvant atteindre le montant de 45 000 euros.

La calomnie...

«Dans la langue française, la calomnie est une critique injustifiée et mensongère. Dans le droit pénal, ce n'est pas la calomnie qui est un délit, mais la dénonciation calomnieuse. Une dénonciation calomnieuse est le fait d'accuser une personne d'un acte qu'elle n'a pas commis, et pour lequel elle pourrait être sanctionnée.»

«La dénonciation calomnieuse est plus sévèrement traitée que la diffamation ou l'injure, car elle marque une véritable volonté de nuire. Ainsi, la dénonciation calomnieuse peut être punie de cinq ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende. Plus la fausse accusation est grave, et plus les sanctions seront hautes.»

Il n'est bien sûr pas question d'en arriver à de tels extrêmes alors qu'une discussion ouverte pourrait la plupart du temps calmer les esprits et serait certainement bien plus constructive.

Pour exemple, un thème récurrent anime particulièrement les conversations sur Internet. Il s'agit des caméras de vidéoprotection. Chacune d'entre elles a été installée sur autorisation officielle de la Préfecture du Var, délivrée le 18 mai 2010. L'arrêté en question porte sur les caméras placées Rue Grande - Place de la Mairie, Ecole primaire - Poste, Ecole maternelle et aire de jeux des enfants, Parking Rainaud et zone commerciale.

L'arrêté préfectoral d'autorisation d'installation de 10 caméras supplémentaires daté du 9 octobre 2013 porte sur les Routes de Lorgues et RD, parkings, Clos des Médiévales, école et stade.

Ces dernières visent à assurer la surveillance et la sécurité **des voies et lieux publics filmés**. Tout ce qui relève des lieux privés est flouté.

L'idée de cet article n'est pas de demander que tous les Thoronéens soient en accord avec les décisions prises par les élus en place, loin de là et le dialogue est d'ailleurs ouvert.

Il paraît néanmoins important de rappeler, à l'heure où de graves accusations fleurissent sur Internet, qu'il est toujours nécessaire de se renseigner avant d'incriminer à tort qui que ce soit, et de rajouter que la critique est aisée mais que l'art est difficile. À bon entendeur...

«L'individu fort de sa conscience n'a pas besoin de tribunal qui le venge de la calomnie.»

Émile de Girardin - Pensées et maximes (1867)

Le P.A.P.I de la G.E.M.A.P.I...

ne soyez pas sous l'eau !

Le 13 février dernier, se tenait dans la Salle des Fêtes une réunion à laquelle participaient les différents acteurs du P.A.P.I. (Programme d'Actions de Prévention des Inondations).

Etaient présents ce jour là : des membres du conseil municipal, la Vice-Présidente du Conseil Départemental, Marie Rucinski-Becker, des représentants de la Communauté de Communes Cœur du Var en charge de l'environnement et du dossier G.E.M.A.P.I, un représentant du Syndicat Mixte Argens (SMA) auquel adhère Le Thoronet et deux représentants de la SCE, une société indépendante qui accompagne les acteurs publics dans leurs projets d'aménagement durable des territoires.



Le P.A.P.I, qu'est ce que c'est ?

Le P.A.P.I est un outil de la G.E.M.A.P.I (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), dont la compétence a été transférée à la Communauté de Communes Cœur du Var. Le P.A.P.I a pour objectif de réduire les dommages liés aux inondations et se planifie sur 6 ans, entre 2017 et 2022 pour le PAPI Argens, celui concernant donc Le Thoronet.

Pourquoi se réunir ?

Cette réunion avait pour objet la mise en place de l'action N°49 : une étude menée dans la perspective de diminuer l'aléa inondation sur la commune du Thoronet. Les ingénieurs de la SCE sont à ce jour sur le terrain pour effectuer des relevés dans nos cours d'eau. Ils analyseront également les réponses aux questionnaires qui vous ont été distribués dernièrement au sujet des « crues historiques marquantes », et ce, afin de proposer des solutions d'aménagement du territoire.

Comment financer ?

Le conseil communautaire du 6 mars 2018 a fixé le montant de la taxe à 4€ (quatre euros) par habitant, qui seront directement prélevés par l'intercommunalité Cœur du Var, désormais en charge de la compétence G.E.M.A.P.I.

SÉCHERESSE : SUIVI DE DOSSIER

Le dossier de demande de déclaration de la commune du Thoronet en catastrophe naturelle, suite à l'épisode de sécheresse de 2017, est, depuis son dépôt en Préfecture, toujours en attente de délibération.

La Préfecture croule en effet sous les dossiers, notamment après les dernières inondations. Affaire à suivre...

Nouveau Comité des Fêtes : Bienvenue et merci !

Ce début d'année a vu la naissance d'une nouvelle équipe en charge du comité des fêtes du Thoronet.

Catherine Pasquier, accompagnée de son équipe, présente un projet à la fois respectueux des traditions et soufflant un vent de renouveau.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour les aider dans leur démarche !

Contact : cdflethoronet@gmail.com / 04.94.70.86.64

Vu au Thoronet

Le Père Noël est passé plus tôt... *chez les anciens !*

Le 16 décembre dernier, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune donnait rendez-vous aux anciens dans la Salle des Fêtes pour la traditionnelle remise des colis de Noël.

Ce jour-là, ce sont 98 colis pour 1 personne et 100 colis pour 2 personnes qui ont été offerts.

Bien sûr, comme chaque année, les colis ont été distribués directement aux domiciles de ceux ne pouvant pas se déplacer, tel un passage du Père Noël avant l'heure !



Elus et personnel de mairie *l'esprit d'équipe félicité*

Le 21 décembre dernier, monsieur le maire offrait son traditionnel apéritif de fin d'année au personnel de la mairie.

Les coupes budgétaires étant au menu de chaque action municipale depuis maintenant quelques temps, il fut plus frugal qu'à l'accoutumée mais pas moins apprécié pour autant.

Ce moment privilégié fut l'occasion pour le maire de remettre à Gilles Veniger une médaille du travail, avant de lui souhaiter un bon départ en pré-retraite, après 9 années de bons et loyaux services sur la commune du Thoronet.

Son successeur vous sera présenté dans le prochain numéro de votre bulletin municipal.



Noël à l'école : *la féerie est partout !*

Comme chaque année, les petits ont eu un avant goût du passage du tant attendu Père Noël !

À la cantine, le repas fut un moment exceptionnel avec la visite (en personne bien-sûr !) du bonhomme barbu vêtu de rouge le plus aimé de la planète et un gâteau au chocolat offert par la boulangerie du village Lou Bouan Pan, qui fut dévoré en quelques minutes tant il était bon !

Le spectacle laissa les enfants bouche bée ! Heureusement, ils avaient retrouvé leur voix pour chanter un des succès radiophoniques du moment, tous ensemble sous le préau !

La magie de Noël a une nouvelle fois opéré, avec l'aide de toute l'équipe, en cuisine, en classe et dans la cour de l'école, pour faire briller les yeux des chérubins du village.



Noël 2017 : *les décoratrices décorées !*

Les dernières fêtes de Noël étaient l'occasion de décorer le village pour le plaisir de tous ! Afin de créer l'envie, la commune proposait un concours à destination des particuliers et des commerçants. Félicitations à Christelle Rainaud, qui a reçu le premier prix pour la mise en valeur de sa vitrine, Océane Coiffure. Un grand bravo également à Sylvie Geoffroy, pour son premier prix obtenu pour la décoration de ses extérieurs !



Le salon « Coiffure et Nuances » et la boucherie ont aussi reçu un prix pour leurs décorations de Noël. Bravo à eux et merci pour leur implication !

Voeux du maire : *la mémoire en berne*

Le 19 janvier dernier, parmi les derniers de la communauté de communes, le maire de la commune présentait ses vœux à la population. C'est avec la diffusion d'un film de quelques minutes que le rendez-vous annuel fut introduit. Il présentait dans les grandes lignes les visages et les moments qui font Le Thoronet, faisant suite au film de l'année précédente qui présentait le territoire vu du ciel.



Le discours cette année était sans équivoque. Les finances étaient le thème principal des inquiétudes quotidiennes des élus du Thoronet, à l'instar de toutes les communes françaises ou presque. Même si les paroles étaient plutôt pessimistes, cela n'empêcha personne de profiter du sympathique buffet offert à tous ceux qui avaient fait le déplacement ce soir là.

L'épiphanie : *ou les galettes reines du Thoronet*

Dimanche 21 janvier, le Foyer Rural proposait à ses adhérents une dégustation conviviale des traditionnelles galettes des rois.

La frangipane a connu un franc succès mais n'a pas détrôné la provençale couronne, véritable reine de cet après-midi gourmand !



Enduro du Var 2018 *une course... spéciale !*

Dimanche 4 mars dernier, dans un paysage rendu boueux par la pluie, les pilotes de l'Enduro du Var 2018 s'en sont donné à cœur joie, tout particulièrement sur la spéciale qui se courait dans le village du Thoronet ce jour-là.



La météo incertaine n'a pas empêché passionnés et curieux d'assister à cette course impressionnante. Un grand merci aux bénévoles du C.C.F.F et au nouveau comité des fêtes pour leur disponibilité et leur bonne humeur ! Merci également aux propriétaires des terrains traversés par le parcours de la course pour le plus grand bonheur des pilotes et du public.



Citoyenneté

Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (C.L.A.S) :

Comment aider ?

Le C.L.A.S est l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'école et en dehors des heures de classe, l'appui et les ressources nécessaires à la réussite scolaire (aide aux devoirs, activités culturelles et artistiques).

Vous avez les connaissances suffisantes pour accompagner les enfants dans leur travail scolaire (fondamentaux du CE1 au CM2) ? Le monde de l'enfance vous intéresse et vous êtes soucieux des progrès des élèves ? Vous saurez être à l'écoute et établir une relation de confiance avec les enfants ? Vous saurez retranscrire par écrit l'accompagnement scolaire fourni ? Alors vous êtes un(e) bénévole idéal(e) !



Contactez sans plus attendre Marcel Berenguer au 06.12.59.28.61 pour en savoir plus sur le rôle et le fonctionnement du C.L.A.S au Thoronet et pourquoi pas, intégrer l'équipe de bénévoles.

Téléthon Thoronéen : *la solidarité efficace !*

Cette année le Thoronet a récolté pour le Téléthon 2017 la somme totale de 1339 €, répartis comme suit :
Association Boulistes : 310 € / Judo Club : 80 € / Sports & Nature et Ecole de Musique : 372 € / Foyer Rural : 577,10 € (dont : tombola : 352 €, Marche : 115 €, Manu : 110 €)

L'an dernier, le Foyer Rural avait été contraint d'annuler son traditionnel repas solidaire, faute de participants. Cette année, tout le monde s'est bien rattrapé et le résultat est bien supérieur à celui de l'an dernier ! Merci donc et bravo à tous les généreux donateurs !

L'an prochain, les Thoronéens feront encore mieux pour l'Association Française contre les Myopathies, c'est sûr !



Chats errants : *aider pour contrôler*

L'Association de Protection des Chats Errants du Thoronet, créée par Cathy Merlin il y a maintenant près de deux ans, prend en charge la stérilisation des chats errants afin d'éviter la surpopulation entraînant la malnutrition et bien sûr d'autres problèmes de santé liés à cette situation.

Cathy gère donc les soins, la nourriture et bien sûr les stérilisations (une quinzaine par an !).

L'adhésion annuelle est à 15€ et tous les dons sont les bienvenus car cette dernière ne suffit malheureusement pas à assurer tous les frais. Ces petites boules de poils demandent de l'argent bien sûr, mais aussi de l'énergie !

Toutes les bonnes volontés seront accueillies à bras ouverts car il y a fort à faire pour mener à bien la mission de l'association.

Contact : 07.71.93.95.96 // Facebook : Association de Protection des Chats Errants du Thoronet

Bon à savoir : Envoyez vos dons par courrier ou déposez-les dans la tirelire à votre disposition au salon de beauté Belles au Thoronet, rue Grande.

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de Association de Protection des Chats Errants du Thoronet et envoyés à : Boîte Postale 30 – 83340 – Le Thoronet



Le comptoir de la Galinette :

On va déguster !

Vous l'avez peut-être remarqué, depuis quelques jours, la rue Grande compte une nouvelle échoppe !

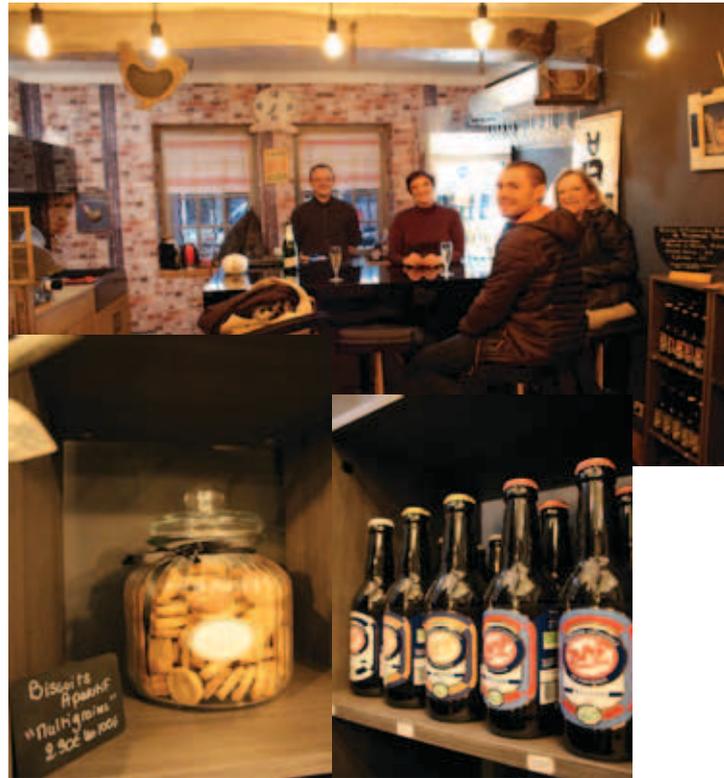
Ici vous trouverez vins, bières artisanales bio, planches de charcuteries et fromages, produits d'épicerie fine et régionaux.

Les dégustations du bar à vins vous permettront de faire votre choix !

Ouverture :

- Jeudi/vendredi/samedi :
de 9h00 à 14h00 et de 18h00 à 22h00
- Dimanche et jours fériés :
de 10h00 à 21h00

Contact et réservations : 06.11.69.71.83 / 04.83.11.80.25



La campagne vue de la campagne...

Mieux vaut en rire !

Thoronéen depuis quelques années, Joe Happe, ancien artiste et producteur de spectacles (Claude Barzotti, Patrick Juvet, Richard Anthony, Plastic Bertrand...), écrit toujours des sketches pour les humoristes, les imitateurs et les programmes courts de télévision comme «Scènes de ménages».

La campagne présidentielle 2017, « pour le moins agitée et pleine de rebondissements », fut pour lui une source d'inspiration et vous trouverez ses chroniques caustiques en vente sur Internet et à l'Espace Culturel E.Leclerc.

Journal d'un électeur perdu en rase campagne.

Editions Edilivre.

Joe Happe
**Journal d'un électeur
perdu
en rase campagne**
Chroniques d'humour



112 PAGES - 17,90 € - 100% PAPIER
Les États d'Éditeur ont le plaisir de vous offrir
d'un des plus beaux dédicaires

Peinture et déco?

Appelez Laurent Caillaud !

Spécialisé en ravalement, rénovation, patines et enduits décoratifs, Laurent Caillaud fait la part belle à un travail de qualité et soucieux de la protection de l'environnement.

Titulaire de certificats officiels gageant de son professionnalisme et de son engagement (Qualibat, Maître Artisan Peintre...), Laurent Caillaud se tient à votre disposition pour discuter avec vous de vos projets.

Contact : 06.80.07.58.18

Laurent.caillaud83@wanadoo.fr

www.peinture-caillaud.fr



Infos municipales

3, 2, 1, prêt, Rechargez !

Mouv'ElecVar est un réseau de bornes de rechargement pour véhicules électriques déployé par le Syndicat Mixte de l'Energie des Communes du Var (Symielec). Située sur l'aire dédiée à la vidange des camping cars, la borne de recharge électrique, que vous soyez abonné ou pas, est très simple d'utilisation :

Vous êtes abonné Mouv'Elec :

- 1 : Sélectionnez le point de recharge
- 2 : Badgez votre carte d'abonnement
- 3 : Branchez !
- 4 : Badgez pour arrêter la charge.... Repartez !

Pour vous abonner : Rendez vous sur www.mouvelecvar.orios-infos.com

Vous utilisez l'application ID-Charge :

- 1 : Sélectionnez le point de recharge
- 2 : Scannez le QR Code
- 3 : Branchez
- 4 : Arrêtez la charge via l'appli ID-Charge sur votre mobile... Repartez !

Vous utilisez une carte bancaire sans contact :

- 1 : Sélectionnez le point de recharge
- 2 : Passez votre CB sur le terminal de paiement
- 3 : Branchez
- 4 : Passez votre CB sur le lecteur RFID pour arrêter la charge puis sur le terminal pour payer... Repartez !



	Abonné	Utilisateur anonyme
Abonnement*	12 € / an	--
Frais de connexion + 1 ^{ère} heure de charge	2,30 € de 7h à 21h	3,30 €
	2 € de 21h à 7h	
Frais de charge** au delà de la 1 ^{ère} heure	3 cts par minute de 7h à 21h	5 cts par minute
	Gratuit de 21 h à 7 h	
Paiement accepté	Prélèvement bancaire à l'acte ou pré-paiement	CB sans contact - Paiement CB par Internet

*L'abonnement donne accès à des prix avantageux, à des services de réservation de borne, au suivi des transactions et des factures etc...

**Le montant de la transaction est déterminé en fonction du temps écoulé entre la connexion et la déconnexion du véhicule, afin d'éviter le phénomène de « véhicule ventouse » empêchant d'autres utilisateurs d'accéder au service.

Atelier Jazz : *découvrir et se découvrir !*

L'Ecole de Musique du Thoronet propose désormais des ateliers d'improvisation autour du Jazz.

Animé par Marc Dutilloy, musicien professionnel (jazz manouche, jazz latin...), cet atelier est ouvert à tous les niveaux et tous les instruments !

Tous les samedis à 15h, au 2^{ème} étage de la mairie.

Informations et inscriptions : <http://lacouposanto.over-blog.com> et 06.59.18.98.94



Travaux :

l'entrée fait peau neuve!

Vous l'aurez sûrement remarqué, l'entrée du village se pare de belles pierres, créant une atmosphère chaleureuse pour les visiteurs comme pour les Thoronéens.

Les trois arches accueilleront bientôt des œuvres peintes aux thèmes évocateurs de notre belle Provence.



À vos agendas !

Samedi 21 avril

À l'occasion du Festival de la Terre
Par l'association Sports & Nature :

Expo, bourse d'échange de graines et projection de film
De 10h à 19h - Jardin participatif - Eco Musée - Salle des Fêtes



Mardi 1^{er} mai

Vide-grenier de Printemps - Rue Grande
Exposants : pensez à vous inscrire !



Mardi 8 mai

Commémoration de la victoire de 1945
Apéritif offert par la Mairie
11h - Esplanade des anciens combattants

Dimanche 20 mai

Sortie Train des Pignes

Mardi 5 juin

À l'occasion de la journée Mondiale de l'Environnement : Par l'association Sports & Nature :
Nettoyage des abords du village
RDV à 9h00 à la Maison du Tourisme // Inscription dès le 20 mai !



SAMEDI 9 JUIN

LE THORONET EN RIRE «Spéciale Gaulois» !!!
Tout le village à l'heure gauloise
Détails en dernière page...

Samedi 16 juin

Concert de l'Ecole de Musique
15h - Salle des Fêtes

Lundi 18 juin

Appel du Général de Gaulle
18h - Place de la Mairie

Jeudi 21 juin

Fête de la musique

Concert de début de soirée par l'Ecole de Musique du Thoronet
Soirée musicale au cœur du village

Samedi 30 juin

Gala de danse Sports & Nature

Samedi 26 août

Grande friperie d'hiver !
de 9h à 13h - Parking Rainaud

Renseignements : Maison du Tourisme : 04.94.60.10.94 // www.tourisme-lethoronet.com

Comité des Fêtes

cdflethoronet@gmail.com
04.94.70.86.64

Sports & Nature

04.94.73.89.07
leborgne_sylvie@yahoo.fr

Foyer Rural

Le mardi, de 17h à 18h30 : 04.94.73.86.80
ou Nicole Le Berre : 06.03.07.17.86

À vos agendas !



SAMEDI 9 JUIN

L'association des Professionnels
du Thoronet propose :
Le Thoronet en Rire
« *Spéciale Gaulois !* »



En partenariat actif avec les associations du village, les parents d'élèves de l'école Lucie Aubrac, la Maison des Jeunes, les pensionnaires de la résidence des Jasmins et bien sûr la commune du Thoronet,
le rire investit notre village d'irréductibles Thoronéens !!!

Rue Grande

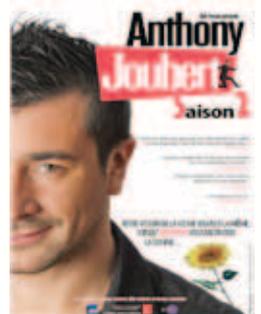
Grand marché artisanal avec tailleur de pierre, vins, bières, miels, travail du cuir, de la forge ou encore poterie et savons, les métiers d'art et artisans gaulois seront présents !

Eco-Musée

Un peu de culture... pour tous : Bandes Dessinées de nos héros Gaulois préférés mais aussi livres d'histoire et coin lecture pour les plus petits, par la librairie lorguaise.

Place de la Mairie

À midi : Grand banquet gaulois
Soirée spectacle :
Anthony Joubert « *Saison 2* »



Jardin participatif

Départ vers 14h30 d'une randonnée guidée par le druide autour des plantes médicinales

Stade

Grande kermesse : structures gonflables, maquillage et IN-CON-TOUR-NABLES déguisements !
Super Challenge « Les 12 travaux d'Astérix » sous forme de jeux
(course en sac, cerceaux géants, tir à l'arc, course à l'aveugle, à l'œuf, au citron et bien d'autres !)

!!! Ne manquez pas cette journée exceptionnelle pour petits et grands !!!

!!! À vos déguisements !!!

RENSEIGNEMENTS / BILLETTERIE :
www.professionnelslethoronet.com
apt83340@gmail.com

